

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 6 février 2012 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller 20h07
Madame Chantal Proulx, conseillère (absente)
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller
Madame Manon Blanchette, conseillère
Monsieur Raymond Lévesque, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2012

12-02-17

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 10 janvier 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Adoption des comptes à payer

12-02-18

Proposé par Raymond Levesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéro # 17243 À 17295	40 608.27\$
Prélèvement no 836 À 862	10 917.72\$
Rémunération élus	1 888.70
Rémunération employés	16 152.62\$
Rémunération pompiers	2 952.13\$
Total	72 519.44\$

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 31 janvier 2012

12-02-19

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 31 janvier 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Vente pour non-paiement de taxes

Présentation de l'état des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales

Approbation de l'état des personnes endettées envers la municipalité

12-02-20

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver l'état préparé par la secrétaire-trésorière et soumis au conseil municipal en regard des personnes endettées pour taxes municipales et/ou scolaires envers la municipalité, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1)

De faire parvenir un avis enregistré à tous les contribuables ayant des taxes municipales dues pour l'année 2009 et l'année 2010.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Transmission à la MRC de La Mitis de l'état des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes

12-02-21

Proposé par Raymond Levesque et résolu à l'unanimité des conseillers que :

Conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1) de transmettre avant le vingtième jour du mois de mars 2012 au bureau de la municipalité régionale de comté l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement de taxes municipales et/ou scolaires. Toutefois, le secrétaire-trésorier est autorisé à :

Soustraire de la présente liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté la totalité des sommes dues pour l'année 2009 sous forme de chèque certifié ou en monnaie légale;

Et à :

Soustraire de la présente liste tout immeuble dont le propriétaire aura fait une entente de paiement par chèques post-datés déposés au bureau municipal et couvrant la totalité des sommes dues pour l'année 2010 et ce, avant le 16 mars 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

4. MRC de La Mitis – vente pour taxes, représentant

12-02-22

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Martin Normand, directeur général à représenter la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski pour faire l'acquisition des immeubles situés sur son territoire, si cela s'avérait nécessaire.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

5. Don à l'Harmonie du Mistral / 50\$

12-02-23

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de déboursier la somme de 50\$ en aide financière à l'harmonie du Mistral afin de participer au « Festival of music » de New York. (02 11000 970)

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Autorisation tours d'hélicoptère / Parc du Mont-Comi

12-02-24

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Hélic-Express à effectuer des vols locaux à partir du site du Mont-Comi qui est situé dans l'enceinte de notre municipalité. La municipalité demande votre bonne collaboration et votre professionnalisme afin d'effectuer ces survols selon les règles de l'art.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

B. LOISIRS ET CULTURE

1. Programme Placement carrière-été/demande de subvention

12-02-25

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre une demande au programme fédéral « Placement Carrière-Été » dans le but de faire l'engagement de moniteurs pour le terrain de jeux. La municipalité s'engage à défrayer les frais marginaux relatifs à ces emplois.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Programme d'accompagnement pour les personnes ayant des incapacités/demande de subvention et autorisation de signature

12-02-26

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour couvrir les services d'accompagnement nécessaires aux personnes handicapées, afin qu'elles puissent participer à des activités de loisir et de sport. Monsieur Martin Normand, directeur général est autorisé à signer le formulaire pour et au nom de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Club Lions/Autorisation pour un pont payant

12-02-27

Proposé par Raymond Levesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Club Lions à effectuer un pont payant sur notre territoire conditionnel à l'approbation du Ministère des Transports.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

4. Petite caisse loisirs/paiement arbitre 200\$

12-02-28

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de créer une petite caisse au montant de 200 \$ pour le service des loisirs de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, afin de permettre de rémunérer les arbitres de la ligue Inter municipal de hockey, et ce, pour le mois de janvier et février, tel que prévu au budget 2012. Que cette dépense soit prise au compte grand-livre : 02 70130 670.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

5. Autorisation Festival country-western de St-Gabriel à tenir un bingo le 6 août 2012

12-02-29

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre au Festival country-western de St-Gabriel à tenir un bingo le 6 août 2012 dans un local du centre polyvalent situé au 103, rue Leblanc. Ledit local ainsi que les équipements sont loués à titre gratuit pour la tenue du bingo.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. SportArt/permis de réunion événement du 25 février 2012

12-02-30

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser SportArt à faire une demande de permis de réunion pour le centre polyvalent à l'occasion d'un événement qui aura lieu le 25 février 2012.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

C. TRANSPORT

1. Reddition de compte/Subvention pour l'amélioration du réseau routier

a) Portion Danielle Doyer / 8000\$

12-02-31

Attendu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant de 55 971.89\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Attendu que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Il est proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter les documents nécessaires à l'obtention du versement de la subvention accordée du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) en date du 23 juin 2011.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

b) Portion Ministère des Transports 17 000\$

12-02-32

Attendu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant de 55 971.89\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Attendu que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Il est proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter les documents nécessaires à l'obtention du versement de la subvention accordée du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) en date du 15 juin 2011.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Demande à la MRC d'abolir la redevance « carrières et sablières » pour les achats municipaux

12-02-33

Proposé par Raymond Levesque et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC de ne plus charger les redevances « Carrières et sablières », lorsque nous achetons du gravier à la gravière des T.N.O.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

a) appui à l'OSER (Opération pour la Sauvegarde des Emplois en Région)

12-02-34

CONSIDÉRANT les nombreuses pertes d'emplois dans les services publics au cours des dernières années et des derniers mois, et ce tant dans les services gouvernementaux fédéraux, provinciaux et les différentes sociétés d'état;

CONSIDÉRANT que ces pertes d'emplois ont des effets négatifs sur l'économie régionale de même que sur la qualité et la quantité des services offerts à la population;

CONSIDÉRANT que vivre et travailler en région doit demeurer un DROIT et non un PRIVILEGE :

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers ; que la **municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski**, déclare être de celles et de ceux qui vont oser nous lever pour l'avenir de notre région et, de ce fait :

D'APPUYER l'Opération pour la Sauvegarde des Emplois en Région (OSER) initiée par le Conseil Régional de la FTQ (CRFTQ) Bas St-Laurent, Gaspésie et Iles-de-la Madeleine et de leur transmettre la présente résolution dûment adoptée et signée.

D'EXIGER des différents paliers de gouvernement et des Sociétés d'État qu'ils reconnaissent que l'occupation dynamique du territoire doit passer par le maintien et le développement des services et des emplois dans toutes

les régions du Québec et qu'ils prennent les décisions nécessaires à ce que ces principes soient respectés.

DE RENDRE PUBLIC l'appui que nous donnons à la présente résolution.

D'ENCOURAGER les regroupements, institutions, associations ou autres auxquels nous sommes membres ou auxquels nous participons, à adopter cette résolution.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

12-02-35

B) Demande à madame Danielle Doyer

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande de rencontre avec madame Danielle Doyer, députée, pour un montant de l'enveloppe discrétionnaire, pour des travaux de voirie sur le territoire de Saint-Gabriel.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

9. Période de questions

10. Fermeture des affaires nouvelles

12-02-33

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11. Levée de la séance

12-02-34

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h45.

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général